

*Séance régulière du mardi 23 janvier 2024 à 19 h
Rencontre en présentiel*

Sont présents : Madame Caroline Bacon, parent substitut
Madame Caroline Beauchamp, vice-présidente
Madame Véronique Cloutier, directrice en congé différé
Monsieur Guilhem Labertrande, éducateur
Madame Gabrielle Laforest, enseignante
Monsieur Martin Lamontagne, président
Madame Johanne Robitaille, directrice remplaçante
Madame Roxane Roy, enseignante
Madame Nathalie Tremblay, secrétaire
Madame Julie Vaudeville, enseignante

Est invitée : Madame Nancy Jobin, intervenante de l'organisme Les Amis de la
Déficience Intellectuelle Rive-Nord

1. Ouverture de l'assemblée

M. Lamontagne, président, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 16 en présentiel.

2. Vérification du quorum

Nous avons quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour du 23 janvier 2024

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

M^{me} Roy propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité par *résolution*
numéro 20240123-01.

4. Adoption du procès-verbal du 24 octobre 2024

Parce que les membres avaient déjà lu le procès-verbal, nous n'en faisons pas la lecture.

M^{me} Laforest propose l'adoption du procès-verbal du 24 octobre 2024.

Adopté à l'unanimité par *résolution numéro 20240123-02*.

5. Suivi au procès-verbal du 24 octobre 2023

M^{me} Cloutier, directrice en congé différé, nomme qu'au point 9, il avait été discuté lors de la dernière rencontre du CÉ de la pertinence pour nos élèves de participer au Défi sportif AlterGo sur deux jours. Elle devait valider avec l'enseignante en éducation physique. Les membres du CPE se sont consultés et ont voté en faveur de participer à la course seulement, soit une journée qui est très appréciée par nos élèves. Cette activité devrait avoir lieu le 24 avril prochain au Centre Claude-Robillard.

M^{me} Beauchamp propose l'adoption de participer à la course seulement lors du Défi sportif AlterGo. Adopté à l'unanimité par *résolution numéro 20240123-03*.

6. Droit de parole au public

Il n'y a aucun membre du public.

7. Calendrier 2024-2025

La directrice présente une ébauche du calendrier scolaire 2024-2025. Quatre journées pédagogiques école sont placées et il en restera une en cas de fermeture. Ces journées pédagogiques sont des journées cycliques, mais les journées pédagogiques du CSSDA sont des journées 0 au calendrier scolaire.

8. Projet éducatif 2023-2027 (suivi)

La directrice informe les membres que l'équipe-école a plusieurs rencontres de prévues en lien avec l'objectif du projet éducatif : accroître les compétences en littératie. Les services de l'orthophoniste et des techniciennes en stimulation du langage sont également mis à profit.

D'ailleurs, nous avons mis l'emphase sur la mesure 30812 (utilisation de l'iPad ou de l'ordinateur) afin de favoriser la réussite. Elle nomme que 48 élèves ont cette mesure au plan d'intervention.

La directrice nomme que nous sommes en déploiement du plan de rattrapage qui débutera en février prochain. Un montant de 22 000 \$ en salaire seulement nous a été octroyé par le gouvernement et nous sommes à cibler les élèves qui en profiteront.

M^{me} Bacon demande de quelle façon les intervenants seront rémunérés ? La directrice répond que les enseignants seront rémunérés au millième, puis les TES seront rémunérés à temps et demi.

M^{me} Jobin nomme qu'elle pourrait nous donner du temps en impliquant certains de leurs intervenants. M^{me} Bacon nomme que cela pourrait être positif de faire la connaissance des intervenants du service de surveillance des Amis de la Déficience Intellectuelle Rive-Nord.

La directrice mentionne que d'autres informations sont à venir.

9. Activités éducatives (approbation)

La directrice nomme que le projet spécial en art dramatique pour les élèves de FPT à l'annexe a débuté le 22 janvier. Les artistes de la compagnie de théâtre Advienne que pourra vont s'inspirer de nos élèves afin de créer une adaptation théâtrale du roman *Le boulevard*. Cette pièce sera présentée au théâtre du Rideau Vert à l'automne prochain et nous serons invités. M^{me} Roy mentionne que les élèves ont été très accueillants envers les artistes.

M. Lamontagne demande s'il est possible de filmer, car ce serait très apprécié des parents. M^{me} Laforest répond qu'il serait probablement possible de filmer quelques parcelles. La directrice nomme qu'elle va valider le tout avec l'enseignante en art dramatique.

La directrice nomme que le samedi 10 février prochain, une activité parascolaire est organisée pour nos élèves et leurs familles aux Super glissades de Saint-Jean-de-Matha et que la période d'inscription est en cours.

M^{me} Cloutier, directrice en congé différé, nomme qu'il y aura des activités parascolaires de zoothérapie à l'école avec l'organisme Au bout du Museau. Les dates et l'horaire sont à venir.

10. Information de la direction

M^{me} Cloutier, directrice en congé différé, revient sur la directive ministérielle sur l'utilisation des cellulaires en classe. Les cellulaires sont permis à des fins pédagogiques et si l'enseignant le permet seulement. Dans notre milieu, le cellulaire n'est pas un problème.

11. Un petit mot du :

11.1 Personnel enseignant

M^{me} Roy nomme qu'elle est maintenant libérée une heure par semaine pour le comité technologique de l'école et ajoute qu'elle suit encore des formations de mentorat TICE.

Elle ajoute que le programme AUTO-D continue et que l'orthophoniste et la conseillère pédagogique les accompagnent. Des rencontres sont prévues ainsi qu'un café-causerie.

M^{me} Laforest nomme qu'elle est libérée deux périodes par cycle pour le projet *Cafétéria*, activité en lien avec la participation sociale. Le but de ce projet est de servir deux à trois repas complets incluant le dessert et le breuvage, et ce, d'ici la fin de l'année scolaire. De plus, ce projet va être soumis à l'entreprise Défi OSEntreprendre.

Elle ajoute que les membres du groupe de codéveloppement sur la sexualité ont tous été formés et les conseillères pédagogiques viennent observer en classe.

Elle nomme qu'une campagne de sociofinancement avec le Baliveau est en cours. Il y aura des bons de commande qui vont être distribués avant la semaine de relâche avec cinq produits présélectionnés. Les profits permettront aux élèves d'organiser l'activité de fin d'année. Elle ajoute que le marché de Noël qui a eu lieu au Centre la Croisée le 7 décembre dernier, a été très positif. Les profits sont d'environ 700 \$ et ils ont même manqué de bougies.

11.2 Personnel de soutien

M. Labertrande informe les membres qu'une soirée répit aura lieu à l'école le jeudi 8 février prochain. Le concept est différent de la première fois, car les élèves resteront à l'école à la fin des classes et leurs parents viendront les rejoindre. À ce jour, sept ou huit élèves sont déjà inscrits.

Il nomme que notre conseil des élèves va se rencontrer prochainement afin d'organiser les activités de la Saint-Valentin. M^{mes} Nathalie Bibeau et Rozenn Merly, TES, sont responsables de ce conseil. L'an dernier, l'organisme Vox populaire, est venu à l'annexe pour guider le conseil des élèves pour les élections.

Il ajoute que pour la sortie au Havre familial prévue en juin 2024, la demande de subvention pour le transport a été faite à Destination nature!, mais elle a été refusée parce qu'ils considèrent les demandes jusqu'à la fin mars 2024. Nous allons les relancer.

De plus, des formations en ligne SACCADE sont prévues lors des journées pédagogiques du 26 janvier et 9 février. Plusieurs TES et enseignants sont inscrits. Un nouveau partenariat avec le Centre d'aide de Terrebonne a débuté avec les

élèves de l'annexe. Ils nous fournissent du matériel afin que nos élèves fassent du tri et des paquets, comme par exemple, des crayons et vêtements de Barbie™. Nous avons aussi proposé de valider les casse-têtes afin de voir s'il manque des morceaux.

Il nomme qu'un de nos élèves est en stage à la Boîte aux fruits et offre le service à l'auto comme bénévole et c'est un succès. Cela a été publicisé sur Facebook par l'entreprise.

M^{me} Bacon nomme que l'on devrait faire plus de publicité sur le site Internet de l'école et du CSSDA à ce sujet.

11.3 Personnel du service de garde

La directrice nomme que dorénavant, nous allons écrire service de surveillance au lieu de service de garde. M^{me} Jobin mentionne qu'elle veut vraiment faire un partenariat avec nous. Elle dialogue avec les intervenants dans son quotidien et travaille avec et pour les jeunes. Puis, elle ajoute que si on a besoin de temps, elle est disponible et peut arranger son horaire en conséquence. Elle mentionne que c'est un nouveau défi pour elle avec la clientèle en déficience intellectuelle et autiste et qu'elle a suivi la formation MÉGA.

M^{me} Beauchamp nomme qu'en neuf ans, c'est la première fois qu'elle voit quelqu'un d'impliquer comme M^{me} Jobin au service de surveillance.

M^{me} Laforest a ajouté qu'on pourrait travailler avec eux pour le projet de cafétéria.

12. Correspondance de la présidence

Il n'y a aucune correspondance de la présidence.

13. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 20 h 32.

M^{me} Cloutier, directrice en congé différé, propose la levée de la réunion.

Le président,

La directrice,

Martin Lamontagne

Johanne Robitaille,
en remplacement de Véronique Cloutier

